



UMIFRE 19 CNRS- MAEE

INSTITUT DE RECHERCHE - RESEARCH INSTITUTE- 研究センター

## **Humaniser l'économie.**

Par

**Jean- Paul MARÉCHAL (Université Rennes2)**

Conférence à la Maison Franco Japonaise, le 9 juin 2009.

**Working paper - Série C : Conférences  
WP-C-11-IRMFJ-Marechal09-06**

*Version révisée le 24 septembre 2009*

## **Humaniser l'économie.**

Jean-Paul MARÉCHAL (Université Rennes2)

### *Résumé de l'intervention*

#### **« Humaniser l'économie »**

Depuis presque deux ans le monde est entré dans une crise dont la gravité est sans précédent depuis la Grande Dépression. Face à la conjonction de l'injustice sociale et de l'inefficacité économique produit par trois décennies d'ultra-libéralisme, il est plus que jamais temps d' « humaniser l'économie » tant dans sa théorie que dans ses pratiques. L'objet de cette conférence sera de mettre en évidence la relation logique qui unit analyse économique et philosophie morale. En s'aidant des réflexions d'auteurs aussi différents que David Hume ou François Perroux, Amartya Sen ou Amitai Etzioni, on tentera de dégager quelques pistes de réflexion permettant de donner un sens moral à la rareté.

#### **« Make Economy Human »**

Two years ago the world entered the worst crisis since the Great Depression. In the face of the social injustice and the economic inefficiency produced by three decades of “neo-liberalism” (the theory and practice of market driven social relations), it is now high time to “make economics more humane”, on a theoretical and practical level. The aim of this lecture is to highlight the logical links between economic analysis and moral philosophy. Drawing from such different authors as David Hume, François Perroux, Amartya Sen or Amitai Etzioni, I suggest a few lines of analysis to give moral meaning to scarcity.

### *Courte Biographie*

Jean-Paul Maréchal est Maître de conférences en science économique à l'Université Rennes 2. Il enseigne également à l'École normale supérieure et au Conservatoire national des arts et métiers. Chercheur à l'ISMEA (Institut des sciences mathématiques et économiques appliquées) et membre de PEKEA (Political and ethical knowledge on economic activities), ses thèmes de prédilection sont l'éthique économique, le développement durable et l'épistémologie. Il a publié plus d'une centaine d'articles sur ces sujets et cinq livres dont *Humaniser l'économie* (2008) qui a été couronné par un prix de l'Académie des sciences morales et politiques.

Jean-Paul Maréchal is Associate Professor of economics at Université Rennes 2. He also teaches at the École normale supérieure and at the Conservatoire national des arts et métiers. He is a researcher at ISMEA (Institute for Applied Mathematics and Economics) and a member of PEKEA (Political and ethical knowledge on economic activities). His research fields are economic ethics, environmental economics, sustainable development and epistemology. He has published more than one hundred articles in scholarly journals and specialised publications and five books (one of them was awarded the prize of the French Academy of Moral and Political Sciences in 2001).

**Conférence à la Maison Franco Japonaise, le 9 juin 2009.**

## Humaniser l'économie.

Jean-Paul MARÉCHAL (Université Rennes2)

« Après avoir vu les mauvais côtés de l'économie de marché  
il est impossible de s'extasier sur ses réussites. »

Joseph Stiglitz

Le séisme économique qui secoue la planète depuis presque deux ans constitue un cinglant démenti à l'idéologie du libéralisme radical d'origine anglo-saxonne qui dominait les esprits depuis une trentaine d'années. Alan Greenspan lui-même se dit « en état de choc » et reconnaît que le système auquel il a cru pendant des décennies présentait une... « faille » ! L'épicentre se trouvant au cœur du dispositif : le système financier de la première puissance économique du monde, c'est à un échec radical de la dérégulation auquel nous assistons. En ayant contraint la majorité des ménages américains à échanger une stagnation de leurs revenus contre des facilités de crédit, en faisant de l'endettement le moteur de la croissance, les idéologues de Washington et leurs émules ont créé un modèle de croissance qui se révèle tout à la fois inefficace et injuste.

Une telle situation ne saurait surprendre que les naïfs. Outre qu'elle avait été largement anticipée par certains<sup>1</sup>, elle ne constitue jamais que le passage à la limite d'un système qui, tant au plan national qu'international, avait accru dans d'invraisemblables proportions les inégalités sociales et environnementales<sup>2</sup>. Tel une image fractale — pour le dire comme Krugman<sup>3</sup> — où le même dessin se retrouve à toutes les échelles, où la partie représente le tout, un « malpartage<sup>4</sup> » généralisé des richesses économiques et naturelles s'est renforcé alors même que le produit intérieur brut mondial ne cessait de croître. La courbe de Kuznets — dans sa variante standard comme dans sa version environnementale — étant une vue de l'esprit<sup>5</sup>, une conclusion s'impose que nous laissons le soin à Joseph Stiglitz de formuler : « Aujourd'hui, la mondialisation ça ne marche pas. ça ne marche pas pour les pauvres du monde. Ça ne marche pas pour l'environnement. ça ne marche pas pour la stabilité de l'économie mondiale<sup>6</sup>. »

Il est donc temps d' « humaniser l'économie ». Par cette expression, nous désignons l'ouverture de l'analyse économique contemporaine à la prise en compte de l'être humain comme être biologique et comme être social, comme être de nature et comme être de culture, autrement dit comme « personne ». Un tel programme implique, d'une part, de

---

<sup>1</sup> Lira par exemple Patrick Artus et Marie-Paule Virard, *Globalisation, le pire est à venir*, Paris, 2008, La Découverte ou René Passet, *L'illusion néo-libérale*, Paris, 2000, Fayard.

<sup>2</sup> Sur le renforcement mutuel entre inégalités sociales et environnementales voir Jean-Paul Maréchal, « Développement durable » in Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, 2006, Gallimard, col. « Folio », p. 153-163.

<sup>3</sup> Voir Paul Krugman, *Peddling Prosperity*, New York, 1994, Norton, p. 148.

<sup>4</sup> Nous empruntons cette image à Matthieu Pigasse et Gilles Finchelstein, *Le monde d'après. Une crise sans précédent*, Paris, 2009, Plon, col. « Tribune libre », p. 175-179. Dans cet ouvrage les auteurs parlent de « malpartage » à propos de la déformation du partage de la valeur ajoutée et du partage des revenus.

<sup>5</sup> Voir Christophe Ehrhart, « Développement économique et répartition des revenus : une revue de la littérature empirique sur la courbe de Kuznets », *Économies et sociétés*, série « Développement, croissance et progrès », F, n° 44, 4/2008, p. 737-770 et Myriam Noury, « La croissance économique est-elle un moyen de lutte contre la pollution ? Les enseignements de la courbe de Kuznets environnementale », *Revue française d'économie*, vol. XXI, n° 3, 2007, p. 137-176.

<sup>6</sup> Joseph Stiglitz, *La grande désillusion*, Paris, 2002, Fayard, p. 279.

prendre des distances avec l'hypothèse réductrice de l'homo oeconomicus<sup>7</sup> et, d'autre part, de donner un sens moral à la rareté. En fait, pour l'économiste, l'exigence humaniste se situe à la rencontre entre l'observation de la réalité selon une démarche de nature scientifique (économie positive) et l'élaboration de normes éthiques visant à modifier cette réalité (économie normative). À cette intersection se révèlent, comme l'exprime Henri Bartoli, des tensions « entre l'image de l'ordre économique désirable et de l'ordre économique établi<sup>8</sup>. » Mais un tel objectif n'est-il pas contradictoire avec l'impératif de rigueur scientifique ? La réponse à une telle question est négative. La rigueur scientifique requiert, au contraire, que soit pris en compte le lien logique qui relie analyse économique et philosophie morale (1). L'existence d'un tel lien rend nécessaires et légitimes des approches qui, telles « l'économie de l'homme » de François Perroux, articulent les dimensions positive et normative de l'analyse économique (2)

### I. Les « circonstances » de la justice

L'existence du lien entre analyse économique et éthique<sup>9</sup> peut être démontrée en recourant à la thèse dite des « circonstances de la justice »<sup>10</sup>. Selon cette dernière, l'analyse économique pourrait se passer de toute réflexion sur le juste si et seulement si les êtres humains étaient authentiquement altruistes et/ou si la quantité de biens disponibles était infinie (ou du moins indéfinie). Dans la première hypothèse la question de la justice ne se poserait pas. Dans la seconde, toute réflexion de nature économique serait inutile. Force est de constater qu'aucune de ces deux conditions n'est satisfaite dans le monde réel.

C'est David Hume qui a fourni la formulation canonique de cette thèse en écrivant dans le troisième volume de son *Traité de la nature humaine* paru en 1740 que « c'est uniquement de l'égoïsme de l'homme et de sa générosité limitée, ajoutés à la parcimonie de la nature quand elle a pourvu à ses besoins, que la justice tire son origine<sup>11</sup>. » Il revient sur ce thème en 1751 dans son *Enquête sur les principes de la morale* en soulignant que si la nature avait accordé au genre humain « une telle abondance de tous les biens extérieurs, que, sans aucune incertitude quant au cours des choses, sans aucun soin ni effort de notre part, chaque individu se trouve en pleine possession de tout ce que ses appétits les plus voraces peuvent demander, ou de ce que son imagination la plus extravagante peut souhaiter ou désirer [...] [la justice] serait un cérémonial vain<sup>12</sup> » dépourvu de toute utilité. De la même façon, si les besoins de l'espèce humaine demeurant les mêmes, « l'esprit soit si ouvert et si plein d'amitié et de générosité, que chacun ressente la plus profonde tendresse pour chacun, et ne se sente pas plus préoccupé de son propre intérêt que de celui de ses compagnons : il semble évident que le recours à la justice serait [...] suspendu par l'effet d'une bienveillance si étendue<sup>13</sup>. »

---

<sup>7</sup> Sur l'histoire de cette notion on lira Christian Laval, *L'homme économique. Essai sur les racines du néolibéralisme*, Paris, 2007, Gallimard, col. « NRF Essais ».

<sup>8</sup> Henri Bartoli, *L'économie multidimensionnelle*, Paris, 1991, Economica, p. 378.

<sup>9</sup> Limitée ici à certains aspects de la question de la justice sociale et environnementale. Pour une présentation synthétique du thème de la justice environnementale on lira James Garvey, *The Ethics of Climate Change. Right and Wrong in a Warming World*, New York, 2008, Continuum, p. 49-55.

<sup>10</sup> On peut également démontrer l'existence de ce lien à partir du rôle des « représentations ». Pour un rappel synthétique de cette approche voir Jean-Paul Maréchal, *Humaniser l'économie*, Paris, 2008, Desclée de Brouwer, col. « Solidarité et société », p. 33-35.

<sup>11</sup> David Hume, *La morale. Traité de la nature humaine III*, Paris, 1993, Flammarion, col. « GF » (1<sup>ère</sup> édition anglaise 1740), p. 96. (C'est Hume qui souligne.)

<sup>12</sup> David Hume, *Enquête sur les principes de la morale*, Paris, 1991, Flammarion, col. « GF », p. 85-86.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 87.

Malheureusement, le monde dans lequel nous évoluons ne ressemble guère à un pays de cocagne où chacun serait pour autrui un autre soi-même<sup>14</sup>. La rareté simultanée des ressources naturelles et de l'altruisme, la double avarice de la nature et de l'homme, nous oblige à formuler des règles de justice. En d'autres termes, les circonstances de la justice font de l'introduction de la préoccupation morale au sein de l'analyse économique (par exemple sous la forme de règles sur les conditions de production, de répartition ou même d'appropriation de la richesse) une nécessité logique<sup>15</sup>.

L'histoire récente des deux premières économies du monde : les États-Unis et la Chine (quand on mesure leurs PIB respectifs en parité de pouvoir d'achat<sup>16</sup>) met parfaitement en évidence cette nécessité<sup>17</sup>. Elle apporte en effet la preuve que la croissance économique peut aller de pair avec une augmentation des inégalités sociales et/ou environnementales.

L'exemple des États-Unis a été abondamment analysé au cours des dernières années, en particulier par des économistes tels que Paul Krugman, Robert Reich ou James Galbraith<sup>18</sup>. Rappelons ici simplement que les Américains appartenant au 1% le mieux payé de la population recevaient (avant impôt) 19% des revenus distribués en 1928. En 1969, ce taux avait chuté à 7% mais était remonté en 2004 autour de 17%. Quant à la part revenant au 0,1% le plus riche, elle a suivi la même évolution puisqu'elle était respectivement, pour les trois années prises en référence, de 8, 2 et, enfin, 7%. En 2007, 2% des foyers recevaient des revenus supérieurs à 250 000 dollars<sup>19</sup>. Moins médiatisé le cas de la Chine est tout aussi édifiant. Entre 1978 (année où Deng Xiaoping impulse le virage vers l'économie de marché) et aujourd'hui le PIB chinois a été multiplié pratiquement par 7 et le revenu réel par habitant par 5. Selon un rapport de l'Académie chinoise des sciences sociales, la disparité des revenus dans le pays s'est élargie au cours des deux dernières décennies au point d'atteindre des niveaux latino-américains. Les 10% des familles les plus riches détiennent désormais 45% de l'ensemble des biens privés tandis que le décile inférieur s'en partage 2%. À cette évolution s'en ajoute une autre : le creusement des disparités de niveaux de vie entre les villes et les campagnes. La tension sociale est vive, le nombre de mouvements de protestation impliquant plus de 100 personnes s'élevait à 10 000 en 1994, 74 000 en 2004 et 87 000 en 2005. Depuis deux ans le pouvoir ne publie plus de statistiques sur le sujet...<sup>20</sup>

---

<sup>14</sup> On notera que chez Hume les règles de l'équité ou de la justice dépendent étroitement des conditions dans lesquelles les hommes sont placés. En cas d'extrême abondance ou d'extrême pénurie, tout comme en cas d'extrême modération des mœurs ou au contraire d'extrême immoralité, la justice serait totalement inutile. Les règles de justice n'ont aucune place dans la félicité de l'âge d'or ni dans la violence de l'état de nature. (Voir David Hume, *Enquête sur les principes de la morale*, op. cit., p. 90-92.)

<sup>15</sup> En revanche, si Marx ne parle pas de justice socialiste c'est parce qu'il pense que dans la société communiste, les « circonstances de la justice » seront à ce point affaiblies qu'elles ne joueront plus un rôle significatif dans la vie sociale. Voir Allen E. Buchanan, *Marx and Justice. The Radical Critique of Liberalism*, Totowa, 1982, Rowman and Littlefield, p. 50 et s.

<sup>16</sup> Voir Angus Maddison, *L'économie chinoise. Une perspective historique. Deuxième édition, révisée et mise à jour : 960-2030*, Paris, 2007, OCDE, p. 108-109 et Norman Myers et Jennifer Kent, *The New Consumers. The Influence of Affluence on the Environment*, Washington, Covelo, Londres, 2004, Island Press, p. 9.

<sup>17</sup> Nous nous cantonnons ici à la première circonstance de la justice.

<sup>18</sup> Voir Paul Krugman, *The Conscience of a Liberal*, New York, 2007, W.W. Norton & Company ; Robert Reich, *Supercapitalism: The Transformation of Business, Democracy, and Everyday Life*, New York, 2007, A. A. Knopf et James K. Galbraith, *The Predator State*, New York, 2008, Free Press. Pour une synthèse des deux premiers, voir Jean-Paul Maréchal, « Paul Krugman, Robert Reich et les inégalités aux États-Unis », *L'Économie politique*, n° 39, juillet-août-septembre 2008, p. 75-90.

<sup>19</sup> Voir Robert Reich, *Supercapitalism*, op. cit., p. 37 et 107. Se reporter également aux chiffres du Census Bureau sur : [pubdb3.census.gov/macro/032008/hhinc/new06\\_000.htm](http://pubdb3.census.gov/macro/032008/hhinc/new06_000.htm)

<sup>20</sup> Voir Angus Maddison, *L'économie chinoise. Une perspective historique*, op. cit., p. 69 ; Benoît Vermander, *Chine brune ou Chine verte ?*, Paris, 2007, Les Presses de Sciences Po, p. 83 et 96, « La crise

Par ailleurs, si la production de biens et de services en quantités toujours plus importantes réduit mécaniquement certaines raretés, elle est également susceptible d'en accroître, voire d'en créer, d'autres, en particulier dans le domaine de l'environnement. Les éléments constitutifs de la biosphère, qui passaient il y a quelques décennies encore pour être des biens inépuisables, et de ce fait libres, sont désormais, pour nombre d'entre eux, tombés dans le champ de la rareté<sup>21</sup>. Si bien que les questions de pollution peuvent être analysées comme des problèmes de « justice environnementale », à savoir comme des problèmes de répartition d'un ensemble de biens communs particuliers : les capacités d'autoépuration (de régénération spontanée) de la biosphère. Deux exemples suffiront à illustrer ce point.

En Chine, la pollution extérieure de l'air causerait, chaque année, entre 350 000 et 400 000 décès, celle de l'eau 60 000 et l'on attendrait, d'ici 2020, environ 20 millions de réfugiés écologiques. Cinq des dix villes les plus polluées au monde sont dans l'empire du Milieu, 70 à 80 % des cancers diagnostiqués à Pékin sont liés à l'environnement et le niveau de l'eau sous la capitale a baissé de 37 mètres en 40 ans. Enfin, mais la liste pourrait être facilement allongée, 161 accidents écologiques graves sont survenus en 2006. On n'est donc pas étonné, dans ces conditions, d'apprendre que 50 000 des 87 000 mouvements de protestation ayant eu lieu en 2005 sont liées à la pollution<sup>22</sup>.

Au plan mondial, cette fois-ci, pour que la température moyenne n'augmente pas de plus de 2°C au cours du siècle (seuil à partir duquel le changement climatique est susceptible de devenir dangereux), il ne faudrait pas rejeter annuellement plus de 14,5 gigatonnes de dioxyde de carbone par an. Outre que nos émissions sont d'ores et déjà presque deux fois supérieures à ce chiffre, le problème qui se pose est, fondamentalement, une question de justice distributive — de « partage du fardeau » (burden sharing) pour reprendre l'expression consacrée — portant sur l'utilisation des « puits de carbone » (des capacités d'absorption de carbone) de la biosphère. Pour le dire autrement, il est indispensable de trouver un mode de répartition des 14,5 GtCO<sub>2</sub> de « budget carbone » dont nous disposons annuellement entre les différents acteurs économiques concernés (États, groupes sociaux...).<sup>23</sup>

Qu'on ne s'y trompe cependant pas. Les exemples ci-dessus sont mobilisés dans une optique réfutationniste. Ils prennent pour cible l'idéologie du laisser-faire en mettant en

---

entre en Chine », *Projet*, n° 309, mars 2009, p. 49 et Guillaume Giroir, « Les fractures socioterritoriales en Chine, ou l'impossible "société harmonieuse" ? », *Perspectives Chinoises*, n° 3, 2007, p. 88-97.

<sup>21</sup> On est bien loin de Jean-Baptiste Say déclarant à la fin des années 1820 dans son *Cours d'économie politique pratique* que : « Les richesses naturelles sont inépuisables car sans cela nous ne les obtiendrions pas gratuitement. Ne pouvant être multipliées ni épuisées elles ne sont pas l'objet des sciences économiques. » (Cité in René Passet, *L'économique et le vivant*, Paris, Economica, 1996, p. 34.) David Hume, pour sa part, écrit dans son *Enquête sur les principes de la morale* que : « L'air et l'eau, bien qu'ils soient les plus nécessaires de tous les biens, ne sont jamais revendiqués au titre de la propriété individuelle. Et personne ne peut commettre d'injustice en se servant et en jouissant de ces dons sans compter ». Mais, plus prudent que Say et instruit par la lecture de la Bible, il ajoute : « Il peut se produire dans certains pays et à certaines époques, qu'on établisse une propriété de l'eau, mais non de la terre, si l'abondance de cette dernière excède les besoins des habitants, tandis que la première est rare et difficile à trouver. » (David Hume, *Enquête sur les principes de la morale*, op. cit., p. 87.)

<sup>22</sup> Voir Benoît Vermander, *Chine brune ou Chine verte ?*, op. cit., p. 62, 65, 83. Contrairement à une idée reçue, les agents économiques des pays pauvres ne sont nullement passifs face à la pollution. Voir par exemple Susmita Dasgupta, Benoît Laplante, Hua Wang et David Wheeler, « Confronting the Environmental Kuznets Curve », *Journal of Economics Perspectives*, vol. 16, n° 1, hiver 2002, p. 147-168.

<sup>23</sup> Voir UNPD, *Human Development Report 2007/2008*, UNDP, 2007, p. 26 et s. et p. 47 ; James Garvey, *The Ethics of Climate Change. Right and Wrong in a Warming World*, op. cit., p. 76 ; Philip Golub et Jean-Paul Maréchal, « China, USA and Global Warming: A Planetary Prisoners' Dilemma » (Texte présenté lors du colloque international : « China and Global Climate Change: Reconciling International Fairness and Protection of the Atmospheric Commons » organisé par Lingnan University (Hong Kong) les 18 et 19 juin 2009.)

évidence que l'augmentation du PIB (la croissance) ne conduit pas automatiquement à une amélioration des conditions de vie de tous (le développement). Ils ne visent en aucune façon à accréditer la thèse (symétrique et tout aussi erronée) selon laquelle la croissance zéro ou la décroissance constituerait un remède aux maux sociaux et environnementaux dont le monde souffre. Ils pointent que si, toutes choses égales par ailleurs, la croissance du PIB par tête accroît (statistiquement) les marges de manœuvre des agents, seuls des choix collectifs, c'est-à-dire des décisions de nature politique, peuvent transformer ces potentialités en améliorations effectives des conditions de vie<sup>24</sup>.

En fait, au-delà de son incontestable efficacité dans la production de biens et de services marchands, l'une des difficultés que pose le mécanisme des prix réside dans le fait qu'il détermine en même temps le volume de la richesse créée et sa répartition. Dit autrement, le marché produit « spontanément » un gâteau prédécoupé en parts extrêmement inégales. Tout jugement global sur les performances du marché doit donc croiser le point de vue de l'« efficacité » (qui porte sur la taille) et celui de l'« équité » (qui porte sur le mode de répartition). Et comme le souligne Amartya Sen : même si dans un système économique donné les plus défavorisés voient leur situation s'améliorer légèrement, cela ne permet en aucune façon de conclure qu'ils obtiennent une part équitable (fair) des bénéfices engendrés par ledit système et du potentiel que celui-ci a contribué à créer. Il faut toujours se demander, ajoute-t-il, si la distribution des gains est équitable ou acceptable et pas simplement s'il existe des gains pour tous comparé à ce qui résulterait d'une absence de coopération sociale<sup>25</sup>. Dans le même ordre d'idées, Thomas Pogge par exemple fait remarquer, dans un ouvrage consacré à la question de la pauvreté et des droits de l'homme, que même si l'on pouvait démontrer que des personnes réduites en esclavage vivaient plus longtemps et en meilleure santé que si elles étaient laissées dans l'état de nature, cela ne rendrait en aucune façon l'esclavage moralement licite<sup>26</sup>.

La rigueur scientifique exige donc que l'analyse économique intègre le thème des jugements de valeur (autrement dit que soit reconnue l'existence d'une économie normative à côté de l'économie positive). Cette intégration peut néanmoins être réalisée selon deux modalités. Soit les jugements de valeur sont analysés de façon neutre, objective (et alors la méthode de l'économie positive s'applique aussi à l'économie normative), soit l'économiste affiche et justifie ses préférences morales (et donc l'économie positive et l'économie normative relève chacune d'une méthode spécifique)<sup>27</sup>. De nombreux économistes, et non des moindres, ont pour une partie au moins de leur œuvre, adopté cette deuxième démarche en explicitant leurs propres jugements de valeur. Sans remonter aux

---

<sup>24</sup> Reich résume parfaitement cela lorsqu'il écrit : « Le rôle du capitalisme, est d'agrandir le gâteau économique. Comment les parts sont découpées et si elles servent à obtenir des biens privés comme des ordinateurs personnels ou des biens publics comme de l'air pur, c'est à la société de le décider. C'est le rôle que nous assignons à la démocratie. La démocratie c'est davantage qu'un processus d'élections libres et non truquées. La démocratie, à mes yeux, c'est un système permettant d'accomplir ce qui ne peut l'être que par des citoyens se joignant à d'autres citoyens afin de déterminer les règles d'un jeu dont l'issue exprime le bien commun. Les règles peuvent, bien entendu, affecter le rythme de croissance économique. À la limite, une règle qui diviserait le gâteau en parts égales étoufferait toute incitation personnelle à économiser, investir et innover. Une autre règle stimulerait sans doute davantage la croissance économique. La démocratie est censée nous permettre de tels arbitrages, ou nous aider à conjuguer croissance et équité ou à atteindre d'autres objectifs communs. ». (Robert Reich, *Supercapitalism*, *op. cit.*, p. 4).

<sup>25</sup> Amartya Sen, *Identity and Violence. The illusion of Destiny*, Londres, 2006, Penguin Books, 2006, p. 134.

<sup>26</sup> Voir Thomas Pogge, *World Poverty and Human Rights*, Cambridge (UK), 2008, Polity Press, p. 25.

<sup>27</sup> Sur cette question de l'unicité ou non de la méthode en économie normative on lira Philippe Mongin, « Normes et jugements de valeur en économie normative », *Information sur les sciences sociales*, vol. 34, n° 8, décembre 1999, p. 521-553. Une version définitive de cet article est paru en 2006 : Philippe Mongin, « Value Judgments and Value Neutrality in Economics », *Economica*, vol. 73, n° 290, p. 257-286. Ce texte est disponible sur Internet.

Classiques (Smith était professeur de philosophie morale !) on pense à Walras, à Marshall, à Keynes<sup>28</sup> ou, plus récemment, à des auteurs aussi connus que Galbraith, Myrdal, Hirschman, Sen, Krugman, Reich, Stiglitz... Promouvant de façon explicite ou implicite la thèse selon laquelle l'économie doit avoir pour but l'épanouissement de la personne, ces économistes peuvent être qualifiés d' « humanistes ». L' « économie de l'homme » de François Perroux (pour ne prendre qu'un exemple) illustre la fécondité d'une telle démarche.

## II. « L'économie de l'homme »

Pour François Perroux, le caractère « étroit » et « arrêté » des concepts néoclassiques empêche de comprendre les difficultés que rencontre le système capitaliste. D'où, explique-t-il en 1961 dans *L'économie de XXe siècle*, la nécessité de forger la notion d' « économie de l'homme », c'est-à-dire une « économie de tout l'homme » et une « économie de tous les hommes ». Par « économie de tout l'homme » il faut entendre une économie soucieuse de prendre en compte le plus large ensemble possible de mobiles et de valeurs individuelles. Par une « économie de tous les hommes » Perroux souligne que cette recherche concerne l'ensemble des êtres humains<sup>29</sup>. Revenant vingt ans plus tard sur ce thème central de son œuvre dans *Pour une philosophie du nouveau développement*, il écrit : « Le développement de tout l'homme et de tous les hommes est une finalité qui devrait être unanimement acceptée par les responsables de la politique, de l'économie et de la recherche <sup>30</sup> ».

Une telle exigence appelle une définition renouvelée de l'analyse économique. Pour Perroux, l'économie doit être vue comme « l'aménagement en vue de l'avantage de chacun et de tous, des rapports humains par l'emploi de biens rares socialement et approximativement quantifiables et comptabilisables<sup>31</sup>. » Une telle définition appelle au moins trois remarques. Tout d'abord, elle insiste sur les rapports entre les êtres humains et non sur les relations de ces derniers avec la richesse. Ensuite, en limitant les rapports ainsi étudiés à ceux qui ont à voir avec les biens rares, elle ôte à l'économie toute prétention à constituer une lecture englobante de l'agir humain. Enfin, en insistant sur le caractère social de la quantification des biens rares, elle renvoie à la dimension socialement construite de la rareté<sup>32</sup>.

Pour nous limiter à ce dernier thème, la définition de Perroux conduit à réinterroger le concept abstrait de « rareté » tel qu'il a été construit par la pensée économique néoclassique ainsi qu'un certain nombre de notions qui lui sont liées telle que par exemple celle d'utilité.

Dans leur définition courante, ces notions ne permettent pas de faire la distinction entre les besoins dont la satisfaction est essentielle à la vie et les envies les plus futiles. Le seul critère requis pour que la « demande » soit prise en considération dans le champ de

---

<sup>28</sup> Pour une synthèse voir Jean-Paul Maréchal, *Éthique et économie. Une opposition artificielle*, Rennes, 2005, Presses universitaires de Rennes, col. « L'univers des normes », p. 75-86. Deux ouvrages récents abordent de façon très originale cette question : Georges A. Akerlof et Robert J. Shiller, *Animal Spirits. How Human Psychology Drives The Economy and Why It Matters for Global Capitalism*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2009 et Richard Bronk, *The Romantic Economist. Imagination in Economics*, New York, Cambridge University Press, 2009,

<sup>29</sup> Voir François Perroux, *L'économie du XXe siècle*, Grenoble, 1991, Presses Universitaires de Grenoble, p. 711 (1<sup>ère</sup> édition 1961).

<sup>30</sup> François Perroux, *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris, 1981, Aubier/Les presses de l'Unesco, p. 32.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>32</sup> C'est ce que devait mettre en évidence Amartya Sen à propos des famines. Pour un résumé voir Amartya Sen, *L'économie est une science morale*, Paris, 1999, La Découverte, p. 44-45.



l'analyse économique est qu'elle soit sous-tendue par un pouvoir d'achat. Certes, il est impossible de tracer de façon abstraite une frontière entre « besoin » et « désir ». Dans *Les deux sources de la morale et de la religion*, Henri Bergson fait remarquer que les termes « nécessaire » et « superflu » sont difficiles à définir car ce qui est luxe pour les uns est une nécessité pour les autres. Mais c'est pour mieux avertir du danger qu'il y a, en ces matières, à se perdre « dans des distinctions subtiles » car, explique le célèbre philosophe : « il y a des cas où il faut voir gros. Des millions d'homme ne mangent pas à leur faim. Et il en est qui meurent de faim<sup>33</sup>. » On peut donc avancer sans grand risque de se tromper que se faire soigner un abcès dentaire est un besoin alors que souhaiter posséder un produit de luxe est un désir<sup>34</sup>.

Le refus d'opérer ce type de distinction se révèle d'autant plus embarrassante pour la théorie dominante que, comme l'explique François Perroux dans « Dialectique et socialisation », « la hiérarchie des besoins humains, telle que l'établit la science, est contradictoire avec la hiérarchie des besoins solvables dans l'économie fondée sur le marché, et avec la hiérarchie des priorités sociales choisies par les pouvoirs publics et les classes dominantes<sup>35</sup>. » La conséquence de ce type d'approche, souligne-t-il ailleurs, est « l'indistinction des types de rareté que l'expérience courante et l'observation méthodique nous invitent à distinguer<sup>36</sup>. »

De plus, la lutte que mènent les hommes contre les raretés naturelles transforme ces dernières en raretés sociales, c'est-à-dire en raretés où les inégalités entre personnes jouent un rôle significatif. Si bien que la « rareté révélée par le marché n'est pas indépendante des rôles que la société attribue à ceux qui y interviennent, très spécialement au travailleur salarié et à l'agent qui décide de l'emploi des moyens de produire. La lutte pour le desserrement des contraintes attachée à la distribution sociale des rôles agit sur les formes et le fonctionnement des marchés<sup>37</sup>. »

Ces réflexions préfigurent le recours à la notion de « seuil », en l'occurrence de seuils de développement ou de consommation », dans certains travaux contemporains portant sur le développement durable. C'est ainsi, par exemple que les auteurs d'un rapport intitulé *The Greenhouse Development Right Framework* proposent un « index de responsabilité-

---

<sup>33</sup> Henri Bergson, *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, 1984, Presses Universitaires de France, col. « Quadrige », p. 326 (1<sup>ère</sup> édition 1932). Anticipant des travaux contemporains il ajoutait que les crises de surproductions agricoles « ne tiennent évidemment pas à ce qu'il y a trop de nourriture pour l'humanité. C'est simplement que, la production en général n'étant pas suffisamment organisée, les produits ne trouvent pas à s'échanger. » (*Ibid.*)

<sup>34</sup> Le souci de pertinence théorique devrait conduire à utiliser les catégories de besoins et de désirs par exemple dans l'esprit de ce que les bouddhistes nomment un « expédient », c'est-à-dire comme des catégories posées à un moment donné parce qu'elles présentent une utilité mais dont on admet par ailleurs le caractère problématique et les limites. (Voir Sébastien Billioud, « Confucianisme, "tradition culturelle" et discours officiels dans la Chine des années 2000 », *Perspectives chinoises*, n° 3, 2007, p. 53). Rappeler de telles évidences serait inutile si certains économistes ne consacraient pas une énergie proprement ahurissante à démontrer ce que tout le monde sait. Ils ne sont à vrai dire pas les seuls puisque c'était déjà le reproche que Raymond Aron adressait à la sociologie de son époque. C'est ainsi qu'il écrivait en 1962 dans ses *Dix-huit leçons sur la société industrielle* que : « la volonté de rigueur scientifique fait partie de l'intention de la sociologie, mais jamais une science n'a été définie uniquement par la volonté d'être une science. [...] Quelques critiques aux États-Unis disent en plaisantant, que l'on dépense de plus en plus d'argent, de plus en plus de temps pour démontrer de plus en plus rigoureusement des propositions de moins en moins intéressantes. Il ne faudrait pas que le souci exclusif de la preuve fit oublier qu'une science doit viser des résultats en tant que tels significatifs. » (Raymond Aron, *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Paris, 1988, Gallimard, col. « Folio-essais », p. 17.)

<sup>35</sup> François Perroux, « Dialectiques et socialisation », in Karl Marx, *Œuvres Économie I*, Paris, 1977, Gallimard, col. « Bibliothèque de la Pléiade », p. X.

<sup>36</sup> François Perroux, *Pour une philosophie du nouveau développement*, op. cit., p. 34.

<sup>37</sup> *Idem*, p. 35.

capacité » permettant de calculer la contribution que chaque pays devrait, selon eux, apporter à la lutte contre le changement climatique. Dans le cadre ainsi tracé, un pays ne devrait participer à une action en faveur de la stabilité climatique que dans la mesure où il se situe au-dessus d'un « seuil de développement ». Celui-ci est défini comme correspondant à un niveau bien-être supérieur de 25% à la satisfaction des Objectifs du millénaire de l'Organisation des Nations unies. Le revenu annuel par personne permettant d'atteindre ce standard se situe à environ 7 500 dollars (en parité de pouvoir d'achat)<sup>38</sup>. Sur le même sujet, Norman Myers et Jennifer Kent définissent les « nouveaux consommateurs » des pays en transition comme les personnes disposant (en 2002) d'un pouvoir d'achat annuel d'au moins 2 500 dollars (en parité de pouvoir d'achat)<sup>39</sup>.

Face à ce type de problèmes, un nouveau principe de rationalité économique (ou « principe d'économicité ») doit être proposé qui englobe celui aujourd'hui dominant selon lequel il faut, en toutes circonstances, maximiser le résultat d'une opération pour un coût donné ou minimiser son coût pour un résultat donné. S'il s'agit d'englober et non de rejeter c'est que le problème qui se pose avec le principe standard ne réside évidemment pas dans la logique du minimum d'effort pour le maximum de résultat qui le sous-tend mais dans le fait que l'« opération » dont il y est question vise toujours la satisfaction de besoins solvables. En conséquence, les termes « résultat » et « coût » y sont exclusivement entendus dans une acception financière ou matérielle. Un tel principe ignore les besoins fondamentaux de la personne humaine.

Dans la perspective de l'économie de l'homme, la logique d'efficacité maximale qui fonde le principe d'économicité doit donc être conservée mais mise au service d'une conception plus large, plus vraie, de la notion de coût et de résultat. En fait, le « résultat » recherché par le principe d'économicité doit désormais être la couverture de ce que François Perroux appelait les « coûts de l'homme », coûts qu'il ventilait dans trois catégories : « 1° ceux qui empêchent les êtres humains de mourir (lutte contre la mortalité dans le travail professionnel et hors des limites de ce travail) ; 2° ceux qui permettent à tous les êtres humains une vie physique et mentale minima (activités de préventions hygiéniques, de soins médicaux, de secours invalidité, vieillesse, chômage) ; 3° ceux qui permettent à tous les êtres humains une vie spécifiquement humaine, c'est-à-dire caractérisée par un minimum de connaissances et un minimum de loisirs (essentiellement : coûts d'instruction élémentaire, coûts de loisir minimum)<sup>40</sup>. » Toutefois, assurer la couverture de ces besoins fondamentaux (matériels et immatériels) de la personne a, pour contrepartie, un certain nombre de coûts qu'il s'agit bien évidemment (en suivant la logique optimisatrice) de minimiser. Des « coûts instrumentaux » bien sûr, c'est-à-dire financiers et matériels, mais également des « coûts humains » et des « coûts écologiques ». Les coûts humains résultant aussi bien de l'exercice d'un travail que de la privation d'emploi vont de la dépense d'énergie liée à l'accomplissement d'une tâche aux effets psychologiques de l'exclusion en passant par les maladies professionnelles. Les coûts écologiques, quant à eux, sont engendrés à la fois par les prélèvements des ressources naturelles et par les rejets de substances polluantes dans l'environnement<sup>41</sup>.

Redéfini dans cette logique, le principe de rationalité économique peut alors être défini, à la suite d'Henri Bartoli, comme « la recherche pleine de la couverture des besoins du statut

---

<sup>38</sup> Paul Baer, Tom Athanasiou, Sivan Kartha et Eric Kemp-Benedict, *The Greenhouse Development Rights Framework. The Right to development in a Climate Constrained World*, 2008, Heinrich Böll Foundation, Christian Aid, Ecoequity and the Stockholm Environment Institute, p. 41-43. Texte disponible sur Internet.

<sup>39</sup> Voir Norman Myers et Jennifer Kent, *The New Consumers. The Influence of Affluence on the Environment*, Washington, Covelo, Londres, 2004, Island Press, p. 8.

<sup>40</sup> François Perroux, *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 367-368.

<sup>41</sup> Voir Henri Bartoli, *L'économie multidimensionnelle*, Paris, 1991, Economica, p. 415.

humain de la vie tels qu'ils s'expriment et croissent dans la communauté historique au gré de la civilisation et de la culture, pour tous et, prioritairement, pour les plus pauvres, aux moindres coûts humains, écologiques, et instrumentaux en englobant dans cette dernière catégorie les coûts matériels et les coûts financiers<sup>42</sup>. »

L'approche de l'économie de l'homme préfigure, à l'évidence, certaines formulations les plus récentes. Ainsi, dans une publication de l'OCDE datant de l'hiver 2009 et consacrée aux coûts de l'inaction face à certains enjeux environnementaux, on lit qu'il importe de tenir compte des impacts tant marchands que non marchands de l'inaction (en l'occurrence de l'absence de nouvelles politiques d'environnement). Et l'auteur de préciser que les coûts pris en considération dans une grande partie des publications de l'OCDE sont des « coûts financiers directs » (par exemple des dépenses liées aux actions correctrices et de remise en état) et des « coûts indirects qui se répercutent sur d'autres marchés » (tels que le marché de l'immobilier et celui du travail), ou bien encore des coûts « qui ne sont pas du tout pris en compte dans les marchés » (par exemple les valeurs de non-usage comme les valeurs d'existence)<sup>43</sup>.

\*\*\*

« Humaniser l'économie » est à l'évidence une tâche loin d'être achevée. Il est vrai que nous repartons de très loin. Les excès du néolibéralisme ayant, au-delà de leur caractère déjà profondément choquants quand « tout allait bien », conduit à une crise mondiale, beaucoup (re)découvrent que l'essence d'une bonne société est, comme l'écrivait Galbraith, de « permettre à tous ses membres, sans distinction de race ou de sexe, d'avoir accès à une vie épanouissante<sup>44</sup>. »

L'une des justifications de la réflexion épistémologique, notamment en sciences sociales, étant de réduire le risque qu'il y a à fonder des recommandations sur un savoir mal assuré, les deux fonctions essentielles d'un paradigme sont, ainsi que le rappelle Amitai Etzioni dans un ouvrage significativement intitulé *The Moral Dimension. Toward a New Economics*, d'aider à comprendre le monde et d'aider à agir en son sein<sup>45</sup>. Tant que l'analyse économique n'aura pas fait toute sa place à cette « dimension morale », tant qu'elle ne mesurera pas tout bien à l'aune de deux évaluations distinctes : sa valeur économique et sa valeur sociale, les recommandations qu'elle formulera ne permettront pas aux moyens sans précédent dont nous disposons de tenir toutes leurs promesses.

Jean-Paul Maréchal  
24 septembre 2009

---

<sup>42</sup> Henri Bartoli, *L'économie, service de la vie*, Grenoble, 1996, Presses Universitaires de Grenoble, p. 154.

<sup>43</sup> OECD, *Costs of Inaction on Key Environmental Challenges*, Paris, 2009, OECD, p. 13.

<sup>44</sup> John K. Galbraith, *Pour une société meilleure (The Good Society : The Human Agenda)*, 1996. Ce texte est repris dans le recueil : Galbraith J. K., *Économie hétérodoxe*, Paris, 2007, Le Seuil, p. 1057.

<sup>45</sup> Voir Amitai Etzioni, *The Moral Dimension. Toward a New Economics*, New York, 1988, The Free Press, p. 237.